

Veillez noter qu'il y a lieu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour du Conseil communal du 26 mars 2026, à 20:00.

Gelieve volgende punten toe te voegen aan de agenda van de Gemeenteraad van 26 maart 2026, om 20:00.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.
Met de meeste hoogachting.

Saint-Gilles, le 25 mars 2026
Sint-Gillis, 25 maart 2026

Par ordonnance
In opdracht

Le Secrétaire communal f.f.,
De w.d. Gemeentesecretaris,

La Conseillère-Présidente,
De Gemeenteraadslid-Voorzitster,

Stéphanie BOSMANS

Lesia RADELICKI

CONSEIL DU 26 MARS 2026
GEMEENTERAAD VAN 26 MAART 2026

[ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE](#)
[AANVULLENDE AGENDA](#)

SÉANCE PUBLIQUE - OPENBARE ZITTING

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Assemblées - Vergaderingen

26.03.2026/A/0001 Interpellation citoyenne déposée par Monsieur Patrick Frenay concernant la sécurité routière rue d'Angleterre. *(Complémentaire)*

Burgerinterpellatie ingediend door de heer Patrick Frenay betreffende de verkeersveiligheid in de Engelandstraat. (Aanvullend)

26.03.2026/A/0002 Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 février 2026. Approbation.

Proces-verbaal van de Gemeenteraadszitting van 26 februari 2026. Goedkeuring.

26.03.2026/A/0003 Démission et remplacement d'une conseillère communale (Suzanne Ryvers).
Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de sa suppléante en
qualité de Conseillère communale (Julie Morel).

Ontslag en vervanging van een Gemeenteraadslid (Suzanne Ryvers). Onderzoek van

de bevoegdheden, eedaflegging en installatie van haar opvolgster in de hoedanigheid van Gemeenteraadslid (Julie Morel).

26.03.2026/A/0004 Services communaux. Marchés publics lancés par le Collège des Bourgmestre et Échevins en vertu des articles 234 §§2,3, 234 bis de la Nouvelle loi communale. Informations.

Gemeentelijke diensten. Overheidsopdrachten opgestart door het College van Burgemeester en Schepenen krachtens artikelen 234 §§2,3, 234 bis van de Nieuwe Gemeentewet. Kennisgevingen.

26.03.2026/A/0005 Démission et désignation d'un représentant de l'asbl "Agence Locale pour l'Emploi de Saint-Gilles" (Vito Buonsante)

Ontslag en aanwijzing van een vertegenwoordiger van de vzw "Plaatselijk werkgelegenheidsagentschap van Sint-Gillis" (Vito Buonsante).

26.03.2026/A/0006 Approbation d'une prise de participation de SIBELGA SC dans la société [NEWCO].

Goedkeuring van de deelneming door SIBELGA CV in het bedrijf [NEWCO]

Service juridique - Juridische dienst

26.03.2026/A/0007 Délégation de signature de certaines correspondances à certains fonctionnaires proposés par la Secrétaire communale f.f.

Delegatie van ondertekening van bepaalde correspondentie aan bepaalde ambtenaren voorgesteld door de wd. Gemeentesecretaris

RÉGIE FONCIÈRE - REGIE VOOR GRONDEBELEID

RF - Comptabilité - Boekhoudkundige - RG

26.03.2026/A/0008 Régie foncière – Mise en vente par vente publique d'un bien du patrimoine privé communal

Regie voor grondbeleid – Openbare verkoop van een goed uit het gemeentelijk privaat patrimonium

RF - Technique - Technisch - RG

26.03.2026/A/0009 Régie foncière. Marché de travaux 2026_EXTRA_07_RF. Rénovation d'un immeuble de 4 logements sis Avenue de la Porte de Hal 64, 1060 Saint-Gilles dans le cadre de la fiche 1.1: création de logements dans le périmètre du contrat de quartier durable Midi. N° de projet : 2023/134-CQ MIDI. Procédure de passation et conditions du marché : Procédure ouverte. Exercice 2026. Article 281/2421-01 du budget extraordinaire de la

Regie voor Grondbeleid. Overheidsopdracht van werken 2026_EXTRA_07_RF.
Renovatie van een gebouw met 4 wooneenheden gelegen Hallepoortlaan 64, 1060
Sint-Gillis in het kader van fiche 1.1: bouw van woningen in de perimeter van het
Duurzaam Wijkcontract Zuid. Nr van project : 2023/134-CQ MIDI.
Gunningsprocedure en contractvoorwaarden : Openbare procedure. Begrotingsjaar
2026. Artikel 281/2421-01 van de buitengewone begroting van de Regie voor
Grondbeleid.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Sanctions administratives - Administratieve sancties

26.03.2026/A/0010 Règlement Général de Police- Modification de l'article 88

Algemeen Politierglement.- Wijziging van artikel 88

Service juridique - Juridische dienst

26.03.2026/A/0011 Délégation de compétence du Conseil communal au Collège des Bourgmestre et
Echevins et à certain(e)s fonctionnaires nommément désigné(e)s des Départements
des Propriétés communales et Patrimoine, Aménagement du territoire (service des
Espaces publics), Développement urbain - Régie foncière, Affaires Générales (service
marchés publics) des pouvoirs de choisir la procédure de passation et de fixer les
conditions de certains marchés publics et concessions, d'un montant estimé inférieur à
30.000€ HTVA et pour les dépenses relevant du budget ordinaire, ainsi que pour les
marchés fondés sur un accord-cadre conclu.

Delegatie van bevoegdheden van de gemeenteraad aan het College van Burgemeester
en Schepenen en aan bepaalde ambtenaren die bij naam zijn aangewezen van de
Departementen Gemeentelijke Eigendommen en Patrimonium, Ruimtelijke Ordening
(Dienst Openbare Ruimten), Stedelijke Ontwikkeling – Grondregie, Algemene Zaken
(dienst overheidsopdrachten) van de bevoegdheid om de gunningsprocedure te kiezen
en de voorwaarden vast te stellen voor bepaalde overheidsopdrachten en concessies,
met een geraamde waarde van minder dan €30.000 exclusief btw en voor uitgaven die
onder het gewone budget vallen, evenals voor opdrachten die gebaseerd zijn op een
gesloten raamovereenkomst.

PERSONNEL ET GRH - PERSONEEL EN HRM

Prévention - Preventie

26.03.2026/A/0012 Service de Prévention - Allocation contrat de sécurité et de société - Transfert total du
subside à la zone de police compris dans la quote-part communale - Ratification pour
2025.

Preventiedienst - Toelage veiligheids- en samenlevingscontract - Volledige overdracht
van subsidie aan de politiezone inbegrepen in het gemeentelijk verplicht deel -

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - RUIMTELIJKE ORDENING

Mobilité et planification - Mobiliteit en planning

26.03.2026/A/0013 Mobilité - Approbation de la convention d'adhésion à la centrale d'achat de l'Agence du stationnement de la Région Bruxelles-Capitale concernant la fourniture et l'installation et l'entretien des dispositifs pour vélo sur le territoire communal. ACCORD CADRE.

Mobiliteit - Goedkeuring van de overeenkomst tot toetreding tot de aankoopcentrale van het Parkeeragentschap van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest betreffende de levering, installatie en het onderhoud van fietsvoorzieningen op het grondgebied van de gemeente. KADEROVEREENKOMST.

Urbanisme - Stedenbouw

26.03.2026/A/0014 Urbanisme - Délégation de la signature des documents relatifs à l'instruction des permis d'urbanisme à certains fonctionnaires

Stedenbouw – Delegatie van de ondertekening van de documenten met betrekking tot de behandeling van stedenbouwkundige vergunningen aan bepaalde ambtenaren

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, SPORT ET PETITE ENFANCE - SOCIALE ZAKEN, GEZONDHEID, SPORT EN JONGE KIND

Affaires sociales - Sociale Zaken

26.03.2026/A/0015 Affaires Sociales. Convention sociale 2026 avec l'asbl article 27. Approbation

Sociale Zaken. Sociale overeenkomst 2026 met vzw artikel 27. Goedkeuring

RECOUVREMENT - INKOMSTEN

Taxes et primes - Administratief beheer van taksen

26.03.2026/A/0016 Règlement de taxe sur le placement de tables, chaises, bancs, comptoirs et autres mobiliers de terrasses sur la voie publique. Modifications. Renouvellement.

Belastingreglement op het plaatsen van tafels, stoelen, banken, tapkasten en andere terrasmeubelen op de openbare weg. Wijzigingen. Hernieuwing.

26.03.2026/A/0017 Règlement de taxe sur les surfaces de bureaux. Modifications. Renouvellement.

Belastingreglement op de kantooroppervlakten. Wijzigingen. Hernieuwing.

26.03.2026/A/0018 Règlement de taxe sur les résidences non principales. Modifications. Renouvellement.

Belastingreglement op de andere dan hoofdverblijfplaatsen. Wijzigingen.
Hernieuwing.

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Simplification administrative - Administratieve vereenvoudiging

26.03.2026/A/0019 WePulse. Documents contractuels du programme WePulse - Cadres particuliers relatifs aux domaines Soft RH et Hard RH ainsi que leurs annexes - Lettre d'engagement - Approbation

WePulse. Contractuele documenten van het WePulse-programma – Specifieke kaders met betrekking tot de domeinen Soft HR en Hard HR evenals hun bijlagen – Engagementsbrief – Goedkeuring

PROPRIÉTÉS COMMUNALES ET PATRIMOINE - GEMEENTELIJKE EIGENDOMMEN EN ERFGOED

Propriétés communales - Gemeentelijke eigendommen

26.03.2026/A/0020 Projet d'investissement n°2026/103. Centre de formation CENFORGIL, rue de Mérode 54-56. Dépense urgente relative à la réparation de la toiture du fait de circonstances impérieuses et imprévisibles. Application des articles 234§2 et 249§1 al. 2 de la Nouvelle Loi communale. Prise d'acte de la délibération du Collège du 12 février 2026 et admission de la dépense. Exercice 2026 .Service extraordinaire. Article de dépense : 851/724-60/ /43. Article de recette : 851/961-51/ - /42 (emprunt).

Investeringsproject 2026/103. Opleidingscentrum CENFORGIL. Merodestraat 54-56. Dringende uitgave met betrekking tot de herstelling van het dak op grond van dwingende en onvoorziebare omstandigheden. Toepassing van artikels 234§2 en 249§1 lid 2 van de Nieuwe Gemeentewet. Akteneming van de beslissing van het College van 12 februari 2026 en instemming met de uitgave. Begrotingsjaar 2026. Buitengewone dienst. Uitgavenartikel 851/724-60/ - /43. Ontvangstsartikel 851/961-51/ -/42 (lening).

AFFAIRES GÉNÉRALES - ALGEMENE ZAKEN

Affaires Néerlandophones - Nederlandstalige aangelegenheden

26.03.2026/A/0021 Affaires Néerlandophones. Plan de politique culturelle de Saint-Gilles 2026 - 2031. Approbation.

Nederlandstalige Aangelegenheden. Cultuurbeleidsplan Sint-Gillis 2026 - 2031.

Goedkeuring.

26.03.2026/A/0022 Affaires néerlandophones. Politique extrascolaire communale (néerlandophone).
Convention 2024-2025. Addendum pour prolongation du 1 juillet au 31 décembre
2026. Approbation.

Nederlandstalige aangelegenheden. Gemeentelijke brede schoolbeleid. Convenant
2024-2025 : Addendum ter verlenging van 1 juli tot en met 31 december 2026.
Goedkeuring.

Assemblées - Vergaderingen

26.03.2026/A/0023 Interpellations et questions orales présentées par les Conseillers communaux (Article
84 bis de la Nouvelle loi communale). *(Complémentaire)*

Interpellaties en mondelinge vragen voorgesteld door de Gemeenteraadsleden (Artikel
84 bis van de Nieuwe Gemeentewet) *(Aanvullend)*

Interpellation citoyenne au conseil communal de Saint-Gilles du 26/03/2026 concernant la sécurité routière rue d'Angleterre

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les échevins,

A l'angle de l'av. de la Porte de Hal et de la rue d'Angleterre, sur le chemin de retour de l'école, en traversant un passage piéton 'protégé' par des feux, un enfant de 7 ans est décédé suite à ses blessures, après avoir été renversé par un bus.

Nous sommes tous et toutes sous le choc. Nos pensées vont avant tout aux proches de Enzo, ses parents, sa famille, ses amis à qui nous tenons à transmettre notre soutien moral.

Sur 100 mètres à peine, la rue d'Angleterre, donne accès à la gare du Midi et est bordée par :

- **une crèche communale ;**
- **une école maternelle et primaire néerlandophone ;**
- **une école primaire et secondaire francophone ;**
- **une école privée polonaise, qui fonctionne à horaires décalés ;**
- **le siège national de la Ligue Braille.**

Par ailleurs, au niveau de la circulation, et nous appuyant sur des chiffres très actuels (relevés des flux sur compteur Telraam placé par et à la demande de la commune, du 27/02 au 13/03, soit 14 jours) :

1. **Piétons : 49.000** (selon toute vraisemblance, ce chiffre est sensiblement sous-estimé), soit 69% ; la rue met effet en connexion privilégiée la gare du Midi avec les quartiers denses et mixtes sis aux alentours de la porte de Hal. Il s'agit de personnes de tous âges et toutes conditions, notamment des usagers vulnérables, dont des PMR.
2. Deux-roues : 4.500, soit 6,4%.
3. Elle voit aussi – c'est **le** problème – transiter :
 - Poids lourds : 4.100, soit 5,9 %, dont près de 300 bus publics par jour, de trois sociétés, à sens unique, sous forme de by-pass (seuls les bus de De Lijn y font un arrêt) ;
 - Voitures et taxis : 12.500, soit 17,8 % ; il s'agit, pour l'essentiel, de transit parasite (cfr CLM), certains conducteurs profitant de sa configuration pour excéder largement la limite autorisée de 30 km/h.

Ce drame terrible, résulte, à notre avis, de dysfonctionnements liés au trafic et aux feux. Nous avons maintes fois dénoncé la situation auprès des autorités compétentes depuis 2013. Nous avons aussi participé à diverses réunions avec les autorités, à notre initiative, et avons formulé diverses propositions avec soin et clairvoyance. Ainsi, nous avons transmis divers courriers transmis ces dernières années aux autorités compétentes (cc en annexe) :

*De Frenay Patrick, Rue d'Angleterre 46, 1060 Bruxelles à Collège des Bourgmestre et Echevins, Pl. Van Meenen 39, 1060 St-Gilles
Cc. RBC-BM-Stratégie*

Objet : Circulation et espace public rue d'Angleterre
Bruxelles, le 24/11/2013

De Collectif 'Versant Midi' à Collège des Bourgmestre et Echevins, pl. Van Meenen 39, 1060 St-Gilles

CC : services mobilité / espaces publics

Objet : Circulation et espace public rue d'Angleterre
Bruxelles, le 30/05/2021

De Collectif versant Midi à STIB Mr. J-M. Mary / RBC – BM Mr Ph. Barette / Collège des Bourgmestre et échevin.e.s St-Gilles

Objet : circulation dans la rue d'Angleterre (et environs) à St-Gilles : Trop is teveel !
Automne 2021

Nous demandons des réponses aux questions suivantes :

- **Quelles suites la commune a assurées auprès de Bruxelles-Mobilité ?**
- **Pourquoi n'avons-nous pas reçu de réponse écrite à ces courriers successifs ?**

En outre, divers éléments récents méritent d'être épinglés, accompagnés d'**autres questions**, auxquelles nous attendons des réponses circonstanciées :

1. Le plan Good Move a été adopté, et 'impose' la suppression de tout trafic de transit parasite. **Qu'attend la commune pour activer cette obligation dans cette voirie de compétence communale ?**
2. Le CLM a été adopté; suite au constat clair de fort transit 'parasite' dans la rue d'Angleterre, il y prévoit deux sens uniques en tête-bêche, réduisant fortement le transit automobile et l'empêchant pour les bus et les ambulances. **Quel est le calendrier de mise en oeuvre de cette disposition ?**
3. Nous avons entendu notre collègue se faire fort de démontrer les problèmes de rotation des bus pour emprunter d'autres rues. **Pourrait-on disposer des PV de ces essais et des discussions associées ?**
4. Dans le cadre des projets de 'rues apaisées' du CQD-Midi, le projet d'aménagement d'une placette au milieu de la rue d'Angleterre ne tient pas compte des options du CLM. **Pourquoi ?**

Aujourd'hui, pour éviter un tel accident qui a emporté une vie innocente et pleine d'espoir, il ne nous paraît plus temps de tergiverser. Selon nous, la commune devrait jouer son rôle de garant de la sécurité, de la santé et du bien-être des habitants et activités qu'elle accueille sur son territoire, avec une attention toute particulière accordée aux usagers les plus vulnérables. Elle devrait, selon nous, s'engager à deux choses :

1. La gestion des feux au croisement avec la petite ceinture continue à faire la part belle au trafic motorisé, malgré que les piétons y sont légion et qu'il y a pas mal de PMR, plusieurs écoles ou crèches et le siège de la Ligue Braille jalonnant la rue sur 100 mètres à peine. Selon nous, la commune devrait '**sommer**' la Région de revoir les **modalités de fonctionnement du carrefour Angleterre – Porte de Hal, tout particulièrement en ce qui concerne la gestion des feux ;**

2. La commune devrait **faire savoir à toutes les parties prenantes** (police, services d'urgence, trois sociétés de transports publics, BM, acteurs locaux, ...) **que, à partir de xx/xx/2026 (au plus, dans quelques mois), les options du CLM seront activées, de sorte que les services concernés auront le temps de prendre toutes mesures utiles pour en tenir compte.**

Nous demandons d'être tenus informés des suites de ces actions et sommes tout prêts à poursuivre un dialogue constructif avec les services compétents communaux et régionaux, dans l'intérêt général et - tout particulièrement - des personnes les plus vulnérables.

St-Gilles, 20/03/2026

O. Bara-Willems, rue d'Angleterre 53, olivia.bara@icloud.com, 0477712340

P. Frenay, rue d'Angleterre 46, pfrenay@skynet.be, 0491075351

Annexes : cc de courriers transmis depuis plusieurs années aux autorités compétentes

Frenay P., rue d'Angleterre 46, 1060 Bruxelles

Collège des Bourgmestre et Echevins
Pl. Van Meenen 39
1060 St-Gilles

Circulation et espace public rue d'Angleterre

Bruxelles, le 24/11/2013

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous soumettons une série de desiderata se rapportant à notre rue, qui souffre de divers dysfonctionnements liés essentiellement à la circulation, à la propreté et au vandalisme.

Dans la note jointe à la présente, nous vous soumettons notre appréciation circonstanciée de ces problèmes, ainsi que des ébauches / idées de solutions devant être examinées plus avant par les services compétents, de la commune, de la police, ou encore de la Région.

Nous apprécierions fortement une réaction volontariste de votre part, directement par l'intervention des services communaux, indirectement en répercutant notre message auprès d'autres institutions compétentes et en activant des collaborations concrètes.

Bien volontiers, nous pourrions venir en discuter avec l'un ou l'autre membre du collège ou service communal compétent.

Cc. RBC-BM-Stratégie

Propositions d'adaptations de la rue d'Angleterre St-Gilles, le 24/01/2014

Problématique

Cette rue connaît plusieurs problèmes majeurs :

1. L'importance du trafic de transit, malgré la coupure de la rue Couverte, ce qui est source de nombreuses nuisances, et d'encombrements récurrents, non seulement aux heures de pointe mais aussi durant le grand marché dominical. Cette situation est dommageable à la fois pour l'habitabilité des lieux mais aussi pour les services de bus, très nombreux (STIB, TEC, De Lijn)
2. Les vitesses pratiquées : malgré la pose récente d'un radar avec panneau d'information, force est de constater qu'une part importante de conducteurs n'en a cure

du statut officiel de zone 30 de la rue, tout particulièrement les taximen, très nombreux à quitter le terminal de la gare du Midi

3. Selon les horaires STIB, TEC et De Lijn, au total plus ou moins 400 bus (Diesel → particules fines) passent chaque jour dans notre rue, ce qui est excessif compte tenu de son rôle résidentiel + écoles (2) + crèche (1) + ligne Braille. Qui plus est, ils ne respectent pas non plus la limitation de vitesse, ce qui est encore plus dangereux (malgré le professionnalisme des chauffeurs)
4. Bris de vitres des voitures garées en rue : la police n'assure aucun feedback d'aucun PV ; où est la police de quartier ?
5. Malgré le passage assez fréquent des éboueurs, le dépôt d'ordures diverses est un gros problème :
 - Manque évident de civisme, y compris de la part de certains riverains (dépôt fréquent d'encombrants)
 - Les regroupements quotidiens de personnes aux abords de l'entrée de la station de métro dans notre rue engendrent des dépôts importants
 - La situation est catastrophique à l'issue de chaque marché dominical : si le site du marché fait l'objet d'un nettoyage intensif, notre rue (comme d'autres) est laissée pour compte
 - L'hôtel IBIS met fréquemment ses chariots de linge sale / sacs poubelles (bien rangés) en attente au milieu du trottoir entre les rues de Mérode / Fonsny, ce qui n'encourage pas le respect de la rue par des passants

Trois autres problèmes :

1. Elle est ICR, et à ce titre, voit passer un nombre croissant de cyclistes, surtout en SUL. Mais un gros problème subsiste entre la rue Feron et la petite ceinture, qui leur reste interdit en SUL et dont la PCM marquée (dans le sens de la circulation) est constamment envahie par les véhicules à moteur en attente aux feux
2. Le phasage des feux au croisement avec la petite ceinture est très défavorable aux piétons qui traversent l'av. de la Porte de Hal (phase de feux très courte sur un cycle très long, qui plus est variable ; phase simultanée à la phase verte depuis la rue d'Angleterre). Les piétons sont particulièrement nombreux, singulièrement aux heures de pointe, en provenance / à destination de la gare du Midi qui déverse chaque jour des dizaines de milliers de navetteurs. De sorte aussi que cela contribue aux files susmentionnées, au détriment des bus
3. Une école polonaise très dynamique est sise au milieu du tronçon Mérode – Feron, qui fonctionne essentiellement à horaires décalés (fin pm et samedi toute la journée). Les parents-taxis sont particulièrement nombreux à s'accumuler le plus près possible de la porte d'entrée unique, en se garant en double file, bloquant allègrement les bus jusqu'au moment où leurs bambins sont de retour. Manifestement, aucune initiative ne soutient jusqu'à présent un changement de comportements, que ce soit de la part du pouvoir organisateur concerné ou de la police

Ebauches de solutions

Pour lutter contre le trafic de transit, il ne faudrait surtout pas 'simplement' allonger la phase de feux de la rue d'Angleterre au croisement avec la petite ceinture. Par contre, des dispositifs destinés à contenir réellement la vitesse seraient bienvenus, comme par exemple :

- Un trottoir traversant au raccord avec l'av. Fonsny, comme il en existe plusieurs autres le long de cette avenue
- Un carrefour-plateau au croisement avec la rue de Mérode, comme il y en a beaucoup d'autres qui jalonnent cette rue
- Un ou deux 'coussins berlinois' le long du tronçon Mérode – Feron

Il nous paraîtrait aussi très utile d'inverser le sens de circulation de la rue Feron entre l'école Uylenspiegel et Angleterre, de façon à ce que deux flux de transit parasite ne s'accumulent aux feux (phase verte très courte) rue d'Angleterre - petite ceinture. Ce serait aussi avantageux pour les habitants et l'école de la rue Feron.

Pour les piétons, il conviendrait à notre sens, en plus de supra, de :

- Réaliser un trottoir traversant au droit de l'entrée du parking souterrain sis entre les immeubles n°52 et Kind en Gezin
- Autoriser la traversée des piétons durant les phases vertes cumulées venant des rues d'Angleterre et Blaes
- A ce même carrefour, supprimer l'aspect 'variable' des phases de feux (surtout av. porte de Hal), qui conduit de toute façon à un auto-blocage fréquent du carrefour, compte tenu du fonctionnement du carrefour suivant de la petite ceinture avec la rue Fontainas. En clair : contenir les files éventuelles sur la petite ceinture en amont, là où il n'y a pas de bus publics

Pour assurer la continuité des aménagements cyclistes progressivement mis en œuvre par la Région et la commune, il faudrait que le tronçon petite ceinture – Feron soit adapté :

- Supprimer tout marquage de présélection rue d'Angleterre et réduire la largeur praticable, tout en permettant la formation de 2 files de voitures (et 1 seul bus)
- Séparer physiquement la courte PCM uni-directionnelle, pour éviter son envahissement semi-permanent
- Aménager une courte PC D7 depuis la petite ceinture, avec insertion 'naturelle' et sans obstacle vers le SUL du reste de la rue d'Angleterre
- Nous espérons que la Région va, au plus vite, compléter les aménagements cyclables le long de la petite ceinture, surtout entre l'av. Fonsny et la rue de la Victoire, et connecter ainsi le récent marquage réalisé bd. Poincaré

Pour les bus, le détournement de ceux de De Lijn par la rue de Russie serait beaucoup plus efficace (plus court, moindres files), tout en affectant une rue moins résidentielle que la nôtre.

Nous sommes conscients que ce serait plus difficile pour ceux de TEC et STIB, sauf à ce que la Région aménage une bande bus sur la petite ceinture entre les rues de Russie et d'Angleterre, par exemple en y supprimant le stationnement latéral ? Dans ce cas, le détour généralisé de tous les bus par la rue de Russie pourrait également être à leur avantage.

Des actions de sensibilisation devraient être prises, spécialement auprès des acteurs suivants :

1. École polonaise, afin d'encourager des comportements plus respectueux de l'espace public
2. L'hôtel IBIS afin qu'il trouve d'autres solutions pour gérer ses déchets

3. La police afin qu'elle soit plus attentive aux actes d'incivisme ou de vandalisme, notamment nocturne

Collectif 'Versant Midi'

Collège des Bourgmestre et Echevins
Pl. Van Meenen 39
1060 St-Gilles

Circulation et espace public rue d'Angleterre
CC : services mobilité / espaces publics

Bruxelles, le 30/05/2021

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous soumettons une série de desiderata se rapportant à notre rue, qui souffre de divers dysfonctionnements liés essentiellement à la circulation et à la propreté, mais qui est peut-être aussi à l'aube d'un nouveau devenir ?

Dans la note jointe à la présente, nous vous soumettons notre appréciation de divers problèmes, ainsi que des ébauches / idées de solutions devant être examinées plus avant par les services compétents, de la commune, de la police, ou encore de la Région.

Nous apprécierions fortement une réaction volontariste de votre part, directement par l'intervention des services communaux, indirectement en répercutant notre message auprès d'autres institutions compétentes et en activant des collaborations concrètes.

Nous espérons évidemment que ces problèmes seront pris en considération dans le CLM en cours d'élaboration.

Bien volontiers, nous pourrions aussi en discuter avec l'un ou l'autre membre du collège ou service communal compétent.

Cc. RBC-BM-Stratégie

Propositions d'adaptations de la rue d'Angleterre et environs St-Gilles, le /2021

Problématique

Cette rue connaît plusieurs problèmes :

1. L'importance du trafic de transit, source de nombreuses nuisances, et d'encombrements fréquents, à certaines périodes difficilement explicables. Cette situation est dommageable à la fois pour l'habitabilité des lieux mais aussi pour les services de bus, très nombreux (STIB, TEC, De Lijn)
2. Les vitesses pratiquées : une part substantielle de conducteurs n'en a cure du statut officiel 30
3. Selon les horaires STIB, TEC et De Lijn, au total plus ou moins 400 passent chaque jour dans notre rue, ce qui est excessif compte tenu de son rôle résidentiel + écoles (3) + crèches (2) + ligue Braille
4. Malgré le passage assez fréquent des éboueurs, le dépôt d'ordures diverses est un gros problème :
 - Manque évident de civisme, y compris de la part de certains riverains (dépôt fréquent d'encombrants)
 - La situation est catastrophique à l'issue de chaque marché dominical : si le site du marché fait l'objet d'un nettoyage intensif, notre rue (comme d'autres) est laissée pour compte
 - L'hôtel IBIS met(tait, avant la pandémie actuelle) fréquemment ses chariots de linge sale / sacs poubelles (bien rangés) en attente au milieu du trottoir entre les rues de Mérode / Fonsny, ce qui n'encourage pas le respect de la rue par des passants
 - Door het alcoholvrije centrum van Brussel verplaatst het probleem zich nog meer naar onze buurt. (Zie : <https://www.brussels.be/alcohol-ban>)
5. Elle est ICR, et à ce titre, voit passer un nombre croissant de cyclistes. Si le changement du marquage à son débouché sur la petite ceinture a nettement amélioré la situation, certains automobilistes utilisent cette PCM comme deuxième bande pour dépasser intempestivement, faute d'éléments physiques séparateurs
6. Le phasage des feux au croisement avec la petite ceinture est très défavorable aux piétons qui traversent l'av. de la Porte de Hal (phase de feux très courte sur un cycle très long, qui plus est variable ; phase simultanée à la phase verte depuis la rue d'Angleterre). Les piétons sont particulièrement nombreux, singulièrement aux heures de pointe, en provenance / à destination de la gare du Midi qui déverse chaque jour des dizaines de milliers de navetteurs. De sorte aussi que cela contribue aux files susmentionnées, au détriment des bus
7. Onze straat wordt gebruikt door sluipverkeer, ook door vrachtwagens wat leidt tot gevaarlijke situaties gelet op enerzijds de nabijheid van de verschillende scholen, crèches en Braille Liga en anderzijds het gebruik als doorgangspad door de pendelaar. S'il y a eu diverses améliorations récentes sur la petite ceinture en lien avec la réalisation d'une PC bidirectionnelle, la traversée piétons/cyclistes qui jalonne l'aboutissement de la rue de Mérode sur la petite ceinture est souvent catastrophique :

venant des tunnels, les automobilistes s'engagent très nombreux dans ce carrefour tout en s'y trouvant bloqués lorsque le feu est vert pour les piétons / cyclistes, étant arrêtés sur le passage piétons, dans un désordre indescriptible et en étant amenés à avancer dès que la trafic le permet, sans nécessairement appréhender que c'est vert pour la traversée et sans toujours bien voir ces traversées. Soms komt er zwaar vrachtverkeer vanuit de Merodestraat de Engelandstraat ingereeden, maar kunnen zij hun bocht niet in één keer nemen, waardoor zij achteruit moeten rijden en er heel gevaarlijke situaties ontstaan voor alle kinderen die dagelijks deze weg naar en van school moeten gebruiken.

8. Une école polonaise très dynamique est sise au milieu du tronçon Mérode – Feron, qui fonctionne essentiellement à horaires décalés (fin pm et samedi toute la journée). Les parents-taxis sont particulièrement nombreux à s'accumuler le plus près possible de la porte d'entrée unique, en se garant en double file, bloquant allègrement les bus jusqu'au moment où leurs bambins sont de retour. Manifestement, aucune initiative ne soutient jusqu'à présent un changement de comportements, que ce soit de la part du pouvoir organisateur, que nous avons rencontré voici quelques années mais qui 'n'en avait cure', ou de la police
9. Le dimanche, à l'occasion du marché, notre rue est 'un égoût à voitures', avec des bouchons permanents, coups de klaxon, bus englués

Ebauches d'adaptations à court terme

Pour lutter contre le trafic de transit, il ne faudrait surtout pas 'simplement' allonger la phase de feux de la rue d'Angleterre au croisement avec la petite ceinture. Par contre, des dispositifs destinés à contenir réellement la vitesse seraient bienvenus, comme par exemple :

- Un trottoir traversant au raccord avec l'av. Fonsny, comme il en existe plusieurs autres le long de cette avenue
- Un carrefour-plateau au croisement avec la rue de Mérode, comme il y en a beaucoup d'autres qui jalonnent cette rue
- Un ou deux coussins berlinois le long du tronçon de Mérode – Feron, avec séparation physique localisée du SUL (sous peine d'évitement systématique)
- Een verbod op vrachtverkeer
- Een snelheidsbeperking tot 20 km/u (fietsstraat bv)
- Het herstellen van de snelheidsindicator dat voor de school De Balder staat maar sinds jaren niet meer functioneert, en op voorwaarde dat het concreet opgevolgd wordt door de politiediensten.

Il nous paraîtrait aussi très utile d'inverser le sens de circulation de la rue Feron entre l'école Uylenspiegel et Angleterre, de façon que deux flux de transit parasite ne s'accumulent plus aux feux (phase verte très courte) rue d'Angleterre - petite ceinture. Ce serait aussi avantageux pour les habitants et les écoles de la rue Feron.

Pour les piétons, il conviendrait à notre sens, en plus de supra, de :

- Réaliser un trottoir traversant au droit de l'entrée du parking souterrain sis entre les immeubles n°52 et Opgroeien
- Autoriser la traversée des piétons durant les phases vertes cumulées venant des rues d'Angleterre et Blaes
- A ce même carrefour, supprimer l'aspect 'variable' des phases de feux (surtout av. porte de Hal), qui conduit à un auto-blocage fréquent du carrefour, compte tenu du fonctionnement des carrefours suivant de la petite ceinture. En clair : contenir les files éventuelles sur la petite ceinture en amont, là où il n'y a pas de bus publics
- Een verbreding van het voetpad voor de scholen, de crèches en de braille liga, zodat er meer plaats is voor de jonge kinderen die de scholen en crèches verlaten. Liefst met een sterke scheiding van de rijbaan.

Pour les cyclistes, la PCM SUL devrait être séparée physiquement, par exemple grâce à des 'demi-lunes', de façon à éviter les dépassements intempestifs d'automobilistes trop pressés.

Pour les bus, le détournement de ceux de De Lijn par la rue de Russie serait plus efficace (plus court, moindres files), tout en suivant une rue moins résidentielle que la nôtre. Nous sommes conscients que ce serait moins 'facile' pour ceux de TEC et STIB.

Des actions de sensibilisation devraient être prises, spécialement auprès des acteurs suivants :

1. École polonaise, afin d'encourager des comportements plus respectueux de l'espace public ; en tant que riverains, nous les avons rencontrés, mais leur direction ne voulait manifestement rien discuter par rapport au comportement de nombreux parents
2. L'hôtel IBIS afin qu'il trouve d'autres solutions pour gérer ses déchets

Au croisement de Mérode – petite ceinture, il faudrait régler les feux de telle façon que le trafic venant du tunnel de la porte de Hal soit inférieur à ce que permet d'écouler le carrefour formé avec l'av. Fonsny, probablement en écourtant le cycle des feux, contrairement à ce que la Région y a fait récemment. En effet, l'autoblocage y est 'la règle', de sorte que les voitures venant de la latérale ne peuvent s'engager sur la petite ceinture ('concert de klaxons' à la clé), et, surtout, que les piétons et cyclistes doivent traverser en louvoyant entre les voitures arrêtées sur le passage piétons en ordre dispersé ; outre le gros inconfort associé, la sécurité est en jeu parce que des voitures redémarrent lorsque la situation le permet sans voir que des piétons ou cyclistes sont occupés à traverser, au vert.

Le dimanche, compte tenu de l'emprise limitée du marché, ne pourrait-on rétablir à court terme la circulation av. Fonsny dans le sens sud-nord ?

Solutions à plus long terme

Indépendamment de ces problèmes, solutionnables pour la plupart à un coût très modéré, la rue d'Angleterre est sise le long d'un maillage vert / bleu potentiel majeur, entre le haut et le bas de la commune, le long du tracé de l'Elsbeek, qui se connecte(ait) à la Senne de l'autre côté de la gare du Midi.

A ce titre, elle mériterait d'être repensée complètement en fonction de cette potentialité. Dans ce but, des modifications majeures de l'organisation de la circulation et du stationnement mériteraient très sérieusement d'y être étudiées, par exemple dans le sens suivant :

- Tronçon Fonsny – de Mérode : fermeture complète aux voitures (stationnement et circulation) ; maintien du passage de certains bus et des piétons et cyclistes ; transformation en coulée verte / bleue (remise à ciel ouvert d'eau 'propre', selon des modalités à étudier en fonction des caractéristiques du sous-sol, très encombré
- Tronçon de Mérode – petite ceinture : maintien de l'accès aux voitures (parkings privés, stationnement en surface mais réduit, circulation locale) ; maintien du passage de certains bus et des piétons et cyclistes ; transformation en coulée verte / bleue (remise à ciel ouvert d'eau 'propre', selon des modalités à étudier en fonction notamment des caractéristiques du sous-sol

Nous demandons donc à la commune d'appuyer une étude de transformation, en commençant par une approche globale de mise en valeur de ce maillage vert/bleu à l'échelle communale, en démarrant par exemple à la place communale jusqu'à la limite d'Anderlecht, en passant par la pl. Morichar, le parc Paulus, la pl. Jansson, les parcs porte de Hal et Germeau, ...

Collectif 'Versant Midi'

Collectif versant Midi
Rue d'Angleterre 53
1060 Bruxelles

STIB
Mr. J-M. Mary

RBC – BM
Mr Ph. Barette

Collège des Bourgmestre et échevin.e.s St-Gilles

Objet : circulation dans la rue d'Angleterre (et environs) à St-Gilles : Trop is teveel !

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

Voici quelques mois, nous vous avons transmis un 'dossier' se rapportant à la circulation / aux espaces publics dans notre quartier (cfr doc. en pièce jointe).

Nous en avons plus que marre de la situation qui prévaut :

- Un trafic de transit automobile et poids lourds très intense (>2.000 voitures/jour, dont pas mal de taxis) ¹
- Un trafic bus particulièrement élevé, des 3 sociétés compétentes (500 poids lourds/jour)
- Une vitesse très inadaptée de la part d'une partie substantielle des conducteurs de véhicules à moteur (V85 compris entre 40 et 50 km/h, selon les jours)
- Des formations de files récurrentes certains jours, plus encore depuis que son débouché a été réduit à 1 bande (ce que nous ne contestons pas, en principe)
- Du stationnement intempestif, tout particulièrement aux entrées-sorties de l'école polonaise
- Des feux piétons particulièrement dangereux et incommodes petite ceinture (rues de Mérode et d'Angleterre)
- Des traversées piétonnes qui restent problématiques av. Fonsny, malgré les dispositions mises en place par la Région ces dernières années

Suite au document introduit, nous avons rencontré sur place un échevin et l'administration, lesquels se sont montrés très attentifs à diverses préoccupations exprimées.

¹ <https://telraam.net/nl/location/9000002262/2021-08-01/2021-09-14>

Enregistrement actif rue d'Angleterre depuis le 1er septembre. (Pour visualiser les informations exactes : Régler les >> dates à partir du 1 sept puis >> update). Le comptage du passage des voitures + grands véhicules semble très proche de la réalité. L'angle de la caméra n'a pas pu englober l'ensemble de la rue + les 2 trottoirs. Nous avons choisi de pointer la voirie au centre de l'image et de favoriser l'exactitude de ces données au détriment du comptage des piétons. Il est déjà établi sur les cartes de Brugis que la rue est un itinéraire piéton principal. Le BRAL, qui nous a prêté cet instrument nous a proposé la rédaction d'un rapport sur base des données récoltée

Voici quelques semaines, nous avons assisté à une réunion se rapportant à la lutte contre le trafic de transit parasite. Si nous apprécions la démarche de la commune, de nombreux constats et certaines mesures, nous déplorons le fait que le transit, reconnu dans notre rue, soit, à ce jour, accepté puisqu'aucune mesure n'a été identifiée pour y porter remède.

Dimanche 29/08, nous avons organisé un 'événement', à savoir réserver la rue aux jeux ; et ce fut un succès, surtout pour les enfants qui ont symboliquement dessiné l'Elsbeek, agrémenté d'une vie traversante ('ponts' et activités symboliques en argile). A cette occasion, nous avons suggéré d'ouvrir l'av. Fonsny dans le sens sud-nord ; force nous est de constater que cela n'a pas été le cas, ce que nous avons du mal à comprendre, les rues de Russie – Mérode ayant subi les affres du détournement de la circulation.

En ce début septembre, nous avons constaté le passage des bus de la ligne 48, puis avons reçu un flyer distribué dans nos boîtes, expliquant des mesures importantes modifiant le réseau de la STIB qui sont entrées en vigueur.

1. Sur le fond : nous félicitons la Région et la STIB d'étoffer progressivement le réseau, les lignes 48 et 52 devant être complémentaires, comme l'indique le dépliant reçu
2. Par contre, nous contestons (vivement) le nouveau tracé du 48 dans sa partie nord et mettons sur la table des idées modificatives :
 - Terminus du 48 aux alentours de la gare du Midi ; pour cela, nous voyons (au moins) quatre solutions de demi-tour :
 - Roi – Vétérinaires – France – Bara – Blérot – Europe – Argonne et terminus sur les voies de tram inutilisées av. Fonsny
 - Roi – Fonsny – Argonne (demi-tour) – Argonne (voies de tram inutilisées) et terminus au même endroit
 - Roi – Fonsny – Stalingrad – Rouppe (terminus) – Tournai – Lemonnier – Fonsny
 - Rue Couverte, à la place du 27Quel que soit le tracé proposé, la STIB ferait plutôt des économies, les km parcourus étant réduits par rapport à ce qui a été mis en œuvre
La desserte de la ville resterait très bonne (/ améliorée ?)
 - 52 prolongé pour terminer bds du Centre (à la place du 48)
3. Sur la forme :
 - Le flyer ne dit mot de la limitation de la ligne 27 à Luxembourg, ce qui est curieux
 - nous avons reçu ce dépliant explicatif après la mise en vigueur de ces mesures (à pdu 01/09) ; s'il ne faut pas de permis, donc pas d'enquête publique, en informant les habitants a posteriori, nous considérons qu'il s'agit d'une politique du 'fait accompli', n'ayant permis aucun débat / discussion avec les acteurs locaux

D'avance, nous réfutons toute posture de 'nimbysme' ; notre rue est un véritable by-pass, contraire au plan Good-Move, et très regrettable, surtout au vu des activités particulièrement denses qui s'y sont développées (3 écoles, 1 crèche, le siège de la ligue Braille et de Opgroeien, des dizaines de familles résidentes, ...), et des flux piétons particulièrement intenses en lien avec la gare du Midi.

Nous plaidons aussi pour l'ouverture de l'av. Fonsny au trafic dans le sens sud-nord les dimanches, cette chaussée n'étant en effet plus du tout occupée par le marché depuis plusieurs années. Nous y voyons des opportunités :

1. éviter le transit et la congestion 'puante' dans notre rue
2. ramener les bus TEC / De Lijn près de la gare du Midi (terminus Fonsny direction petite ceinture ?), via Fonsny / rue de Russie

Nous voulons que cela change, certes dans notre intérêt, mais aussi et surtout dans l'intérêt général, en conformité avec les plans réglementaires en vigueur.

Nous demandons qu'une réunion soit organisée très prochainement avec les trois institutions ciblées par notre envoi, afin d'en discuter plus avant. Nous pourrions tout à fait comprendre que vous sollicitiez pour la circonstance des acteurs pas seulement de la rue d'Angleterre, dans un but d'intérêt général.

Veillez croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, en nos sentiments les meilleurs,

Pour le collectif 'Versant Midi'

COMMUNE DE SAINT-GILLES / GEMEENTE SINT-GILLIS

CONSEIL COMMUNAL DU 26 MARS 2026 / GEMEENTERAAD VAN 26 MARS 2026

QUESTIONS / VRAGEN :

1. Interpellation de Monsieur Guillaume Deneumostier, Conseiller communal, sur l'opération de contrôle et les sanctions prises à l'encontre de certains bars saint-gillois ;
Interpellatie van de Heer Guillaume Deneumostier, Gemeenteraadslid, over de controleoperatie en de sancties die werden genomen tegen bepaalde bars in Sint-Gillis;
2. Question orale de Madame Anna Milojkowic, Conseillère communale, sur le drame ayant conduit au décès du petit Enzo alors qu'il traversait un passage piéton ;
Mondelinge vraag van Mevrouw Anna Milojkowic, Gemeenteraadslid, over het drama dat heeft geleid tot het overlijden van de kleine Enzo terwijl hij een zebrapad overstak;
3. Question orale de Madame Klara Ledroit, Conseillère communale, sur les publicités pour le BEDEX à Saint-Gilles ;
Mondelinge vraag van mevrouw Klara Ledroit, Gemeenteraadslid, over de advertenties voor de BEDEX in Sint-Gillis:
4. Question orale de Monsieur Khalid Talbi, Conseiller communal, concernant les grandes braderies de la Chaussée de Waterloo ;
Mondelinge vraag van de Heer Khalid Talbi, Gemeenteraadslid, betreffende de grote braderieën van de Waterloosesteenweg;

1. Interpellation de Monsieur Guillaume Deneumostier, Conseiller communal, sur l'opération de contrôle et les sanctions prises à l'encontre de certains bars saint-gillois

Ces dernières semaines, plusieurs établissements emblématiques du Parvis, dont la Brasserie Verschueren, L'Amère à boire et Le Louvre, mais aussi d'autres bars qui ont eu moins d'échos dans les médias, ont été contraints de fermer à 22h pendant un mois, à la suite de sanctions communales motivées par des terrasses fermées trop tard.

L'origine des sanctions remonterait à une opération de contrôle menée dans la nuit du 1er au 2 février. Lors du passage d'une patrouille, les policiers constatent que la terrasse du Verschueren est encore installée à 1h35. L'Amère à boire, de son côté, rapporte avoir été contrôlé à 1h41, alors que sa terrasse était en cours de rangement. Selon la presse, les responsables du Verschueren ont été convoqués, ont reconnu les faits et indiqué qu'ils seraient plus vigilants, s'attendant à recevoir un avertissement. La sanction est pourtant tombée quelques jours plus tard : une fermeture partielle pendant 30 jours à partir de 22h. Quelle drôle de méthode... Conséquence très concrète : devoir diminuer tous les plannings immédiatement et aussi longtemps, ça représente une difficulté majeure - financière - pour les travailleurs.

Le PTB comprend la nécessité d'encadrer la vie nocturne et de garantir le droit au repos des habitants. Il faut un cadre légal clair, dûment communiqué, et en cas de plainte de riverains, il faut aller constater, avertir puis sanctionner si récidive. Personne ne remet ça en question. Ce qui interpelle, c'est la méthode et la mesure. Une première infraction constatée, plutôt minime si les terrasses étaient en cours de rangement, débouche directement sur un mois de fermeture à 22h, sans avertissement formel préalable, avec des effets immédiats sur l'emploi.

- La commune fait-elle l'analyse que des opérations de police à grande échelle comme celle du 1er février sont nécessaires pour faire respecter les règles ? Quelles initiatives de concertation avaient été mises en place et avaient échoué avant d'en arriver là ?
- Un signal aussi ferme n'aurait-il pas pu être donné avec une sanction plus faible, d'autant que la commune travaille parallèlement à l'élaboration d'une charte de la nuit où l'adhésion du secteur est vivement souhaitée ? Pourquoi la procédure de sanction ne prévoit-elle pas un mécanisme formel d'avertissement ?
- Où peut-on trouver la procédure formelle qui encadre cette pratique suivant ses différentes étapes : plainte, constatation, concertation, avertissement, sanction ? Qu'est-ce qui a été fait pour sensibiliser et expliquer ce cadre ?
- Le Collège entend-il tirer des enseignements de cette polémique dans le cadre de l'élaboration de la charte de la nuit par exemple ?

2. Question orale de Madame Anna Milojkowic, Conseillère communale, sur le drame ayant conduit au décès du petit Enzo alors qu'il traversait un passage piéton

Toute la commune est sous le choc suite au drame qui a conduit au décès du petit Enzo, alors qu'il traversait un passage piéton. Nous tenons à présenter nos condoléances à ses parents, sa famille, ses amis, professeurs, à tous ses proches, et à remercier les citoyens qui ont pris les choses en main, pour créer de la solidarité et de la sensibilisation.

La commune prend-elle des initiatives pour analyser les mesures de sécurisation à prendre à cet endroit compliqué ? Vu la proximité de l'école, quid de l'idée que les gardiens de la paix puissent sécuriser le passage piéton aux heures de pointe comme ils le font déjà ailleurs ? Y a-t-il une réflexion pour faire des lieux du drame un lieu de sensibilisation à la sécurité routière en la mémoire d'Enzo ? Rien ne pourra nous ramener Enzo, mais l'objectif de 0 mort sur la route doit être renforcé.

3. Question orale de Madame Klara Ledroit, Conseillère communale, sur les publicités pour le BEDEX à Saint-Gilles

Il y a deux semaines, nous avons vu dans la rue des publicités pour le salon de l'armement BEDEX dans Saint-Gilles, sur les panneaux lumineux JC Decaux.

Le BEDEX, c'est le "marché aux armes de guerre" qui s'est déroulé du 12 au 14 mars. En fait, pendant que 100 000 personnes manifestaient dans la rue pour exiger des investissements dans le social, Bart de Wever et Theo Francken trinquaient avec les patrons des multinationales et faisaient joujou avec des missiles.

Avec ce salon de l'armement, notre gouvernement défend explicitement son projet de dépenser des milliards d'argent public pour augmenter le pouvoir de l'OTAN et la pression de guerre. A noter que plus de 50 exposants présents à ce marché livrent du matériel à Israël, utilisé dans son génocide à Gaza et pour coloniser la Cisjordanie.

Saint-Gilles est une commune qui défend la paix et la justice. C'est donc très choquant que des publicités pour ce marché se retrouvent dans notre commune.

Mes questions :

- Existe-t-il des limites au contenu publicitaire qu'on peut afficher ? La commune ou la région demandent-elles que des critères propres soient respectés ? La commune a-t-elle son mot à dire si elle estime qu'un contenu n'est pas adéquat ?
- Que peut faire le Collège pour tenter d'encadrer le contenu publicitaire dans l'espace public ?

4. Question orale de Monsieur Khalid Talbi, Conseiller communal, concernant les grandes braderies de la Chaussée de Waterloo

Traditionnellement, deux grandes braderies à la chaussée de Waterloo sont organisées, habituellement juin et septembre. Ces événements (très attendus) participent à la cohésion sociale de la commune et au développement économique local. Certains commerçants s'étonnent de ne toujours pas connaître les dates de ces événements et demandent qu'elles aient lieu en début de mois pour une question évidente de pouvoir d'achat. Qu'en est-il ?

Merci pour vos réponses.